



SIRET : 401 999 024 00029

CODE APE : 9312Z

PROCES VERBAL CONSEIL ADMINISTRATION du 11 décembre 2024

La séance est ouverte à 20 h 10

Membres présents : Philippe POUCKET, Xavier PICARD, Aurore GUIET, Karine LESCURE, Mireille GARDIENNET, Jacky LEY, Sandrine GRANGIER, Erwin NODENSCHNEIDER, Martine SANCHEZ

Membres absents mais invités à titre consultatif : Christelle QUEHEN, Charlotte HORGUE, Florence GACHE, Baptiste GACHE, Mélanie ESCANDE, Julien BRUXELLES

Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du CA du 16 octobre 2024
- Point sur la trésorerie
- Valorisation des heures
- Point sportif
- Intraclub 2025
- Point sur les subventions
- Questions diverses

I) Approbation du Procès-Verbal du 16 octobre 2024 :

Approuvé à l'unanimité.

II) Point sur la trésorerie :

Xavier précise que la transition avec Nathalie est terminée et qu'Aurore lui apporte son aide en se chargeant de la saisie.

Actuellement le compte chèque est créditeur de 8 856 € et le livret A dispose de 76 500 €.

Philippe rappelle que les dernières cotisations seront encaissées courant décembre.

Quelques personnes ont encore demandé à pouvoir s'inscrire.

Philippe a accepté, dans la mesure où il restait des places sur certains créneaux.

Pour faciliter la proratisation du tarif, les nouvelles inscriptions seront effectives en janvier.

Suite au dernier déplacement de 2 benjamines, qualifiées sur les régionaux à Poitiers, il faudra rembourser Mélanie pour les avances qu'elle a faites.

III) Valorisation des heures :

Philippe rappelle à tous qu'en tant qu'administrateurs, nous avons le droit de déduire nos frais (kilométriques, repas) des impôts.

A cet effet, nous recevrons début janvier un imprimé pour effectuer la déclaration.

Pour l'année prochaine, Philippe souhaite valoriser le nombre d'heures de bénévolat.

A cet effet, il propose que les membres téléchargent une application « Gestion du temps ».

Cela permettra de justifier la valorisation du temps en comptabilité.

L'idée serait que chacun remette un rapport d'heures tous les trimestres à compter du 1^{er} janvier 2025.

De façon pratique, Philippe enverra un tableau excel à compléter, sur lequel il faudra compléter le nombre d'heures et la mission effectués pour l'association.

IV) Point sportif :

Le compte rendu de Baptiste est annexé.

Philippe rajoute que Noëlie, ancienne nageuse du Club, aujourd'hui licenciée à TALENCE, a participé au Championnat de France juniors à MASSY les 07 et 08 décembre dernier et finit 4^{ème} de sa catégorie en réalisant son meilleur chrono (26'95").

Concernant les Maîtres, Gilles a rédigé un compte rendu qui est ci-annexé.

V) Intraclub 2025 :

Après avoir fait le point avec Baptiste, Philippe propose que pour cette année, une animation soit faite avec les petits de l'ENF et des Perfs ados, ainsi qu'une compétition pour les plus grands.

Il s'en suivrait le partage d'un moment convivial autour d'une galette et d'un verre de l'amitié.

Il est proposé la date du 12 janvier 2025 de 14 h à 16 h + ½ environ pour le moment de partage.

Philippe doit voir pour la disponibilité de la piscine et éventuellement d'une salle.

VI) Point sur les subventions :

Une demande a d'ores et déjà été faite auprès de la CAB.

Celle auprès de la Mairie doit être réalisée avant le 31 décembre 2024.

Il est convenu d'une réunion jeudi 19 décembre lors de la permanence.

Le dossier de la labellisation doit également être constitué.

A ce sujet, Philippe explique que la FFN donne des labels (or, argent, bronze), en fonction de différents critères. Les clubs labellisés sont susceptibles de recevoir plus facilement des subventions.

Concernant les subventions, il restera ensuite à demander celle auprès de l'ANS et du Département.

VII) Questions diverses :

Mireille relance pour le dossier subvention à présenter lors des démarches de recherches des lots et dons.

Philippe répond qu'il est en cours d'élaboration.

Karine demande à ce que les officiels soient plus mis en avant lors des compétitions notamment (participer à la photo avec les nageurs et remerciements sur le site avec le résumé des résultats).

Tout le monde en prend note et Philippe en parlera aux entraîneurs.

Philippe mentionne qu'il a eu 3 demandes d'annulation de licence.

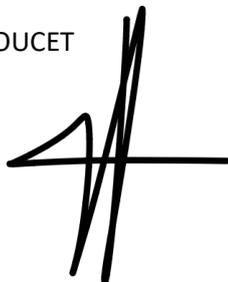
- Un père, dont la fille n'est jamais venue (avec assurance) ; 200 € - licence + frais administratifs de 10 €/demande
- Une maman dont la fille avait froid, sur certificat médical
- Un père, dont il a signalé que son fils avait subi une agression dans les vestiaires il y a 15 jours environ. Il s'agit du groupe des 6/8 ans.
Il est décidé de faire un mail général aux parents concernés par ces groupes, afin de les sensibiliser et de faire en sorte qu'ils en parlent avec leurs enfants.
Il est proposé qu'un adulte soit présent dans le couloir devant les vestiaires au moment des « déshabillage » et « rhabillage », afin de prévenir les « débordements ».
Sandrine, maman concernée par ce groupe propose d'assurer cette présence, en relais avec une autre maman.
- Un parent a signalé que lorsqu'il a été cherché son enfant, il a retrouvé un « monsieur » dans le vestiaire.
L'adulte en question a été identifié. Il s'agit d'un membre du club qui est simplement arrivé pour son propre cours. Le problème est que le cours des enfants et celui des adultes se suivent et quand les adultes arrivent pour se changer dans les vestiaires, il se peut que les enfants du cours précédent n'en soient pas encore partis.
Un rappel a été fait aux adultes d'être vigilants à ne pas entrer dans les vestiaires s'il y a encore des enfants.

Prochain Conseil d'Administration fixé le mercredi 19 février 2025 à 20 h 00.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 40.

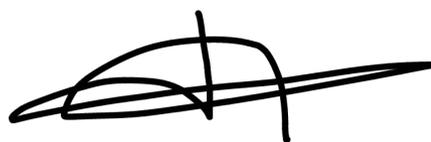
Le Président

Philippe POUCKET

A handwritten signature in black ink, consisting of a horizontal line with a vertical stroke crossing it, and a small loop on the left side.

La Secrétaire de séance

Karine LESCURE

A handwritten signature in black ink, featuring a horizontal line with a vertical stroke crossing it, and a large loop on the left side.